

INFORMATION pour pouvoir être pris en charge en tant que victime votre enfant doit être recensé soit sur place par les services de secours soit aux urgences par l'administration de l'hôpital

AVERTISSEMENT dans les premières semaines après cet événement, nous vous conseillons d'éviter les déclarations aux journalistes en particulier à la télévision ou à la radio.

POUR VOUS SOUTENIR ET VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS
EVENTUELLES DEMARCHES JUDICIAIRES

Association d'aide aux victimes **SAJIR**

Situé au **Tribunal de Grande Instance de Créteil**

Tél : 0800 171 805 (Val de Marne)

Tel : 116006 (N° National 7j/7j)

ou

01 80 52 33 76



Cellule d'Urgence Médico-Psychologique

SAMU 94

Hôpital HENRI MONDOR

51, avenue du Mal de Lattre de Tassigny

94010 CRETEIL Cedex

Dr Alexandra BOTERO, Psychiatre

Mme Maïté BERGES, Psychologue

Mme Lucie CLERVOY, Psychologue

Mme Nathalie ORCHILLES, Assistante

Secrétariat CUMP :

Tel : 01 45 17 95 09

Fax : 01 45 17 95 35

cump.samu94@aphp.fr

En cas d'urgence

Tél : 15 ou 01 45 17 95 00

Votre enfant vient de vivre un événement traumatique

Sur le moment votre enfant a pu réagir par de l'angoisse. Celle-ci a pu se traduire dans l'immédiat par des émotions, des comportements inhabituels tels qu'une inhibition ou une excitation, de l'agressivité, un sentiment de détresse, des pleurs, des crises de tremblements, un malaise, qui varient selon chaque personne.

Il est possible que sur le moment votre enfant n'ait rien manifesté ou exprimé. Mais dans les jours ou les semaines qui suivent, ou même plus tard, des images qui ont été traumatisantes peuvent resurgir.

Ces images sont pénibles et peuvent s'imposer à l'esprit le jour comme la nuit. Elles s'expriment habituellement par des troubles du sommeil, des cauchemars, des troubles dépressifs, des angoisses ou des peurs, un sentiment de malaise ou d'insécurité, une irritabilité, des difficultés d'attention à l'école.

Souvent les enfants ne parlent pas facilement à leurs parents de ce qui leur est arrivé et de ce qu'ils ont pu ressentir : ils peuvent craindre de vous blesser, de renforcer votre chagrin, ils peuvent avoir honte, se sentir coupables de ce qui s'est passé.

Il est important de préciser que cet état s'observe aussi bien chez les bébés, les jeunes enfants et les adolescents.

L'expérience montre qu'il est important pour l'enfant de pouvoir parler de ce qu'il a ressenti auprès de personnes extérieures à sa famille.

Pour cela **nous vous proposons, pour votre enfant et pour vous-même, un entretien** avec un médecin, un psychologue ou un infirmier de la **Cellule d'Urgence Médico-Psychologique du SAMU 94**.

Ce sont des professionnels spécialisés dans la prise en charge des troubles liés à ce type d'événements.

Consultations d'aide aux enfants victimes de psycho-traumatisme de la Région Parisienne

93000 - BOBIGNY - Consultation de psychopathologie

Pr Baubet, Mme Marichez

Hôpital Avicenne - 125 rue de Stalingrad- Bobigny

Tél : 01 48 95 54 74

75012 - PARIS - Consultation de psychotraumatisme

Dr Vila, Mme Leray, Mme Malliart

Hôpital Trousseau - 26 avenue du Dr Arnold Netter - Paris

Tél : 01 44 73 64 10

AUTRES PERSONNES ET LIEUX RESSOURCES

POUR LA PRISE EN CHARGE

DANS LE SERVICE PUBLIC...

Les centres de PMI (Protection maternelle et infantile)

Les Centres Médico Psycho Pédagogiques CMPP de votre secteur

Les Centres Médico-Psychologiques de votre secteur

**Les médecins scolaires de l'établissement de votre enfant :
de la maternelle au lycée**